

Niveau :	<b>DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE</b>					
Domaine :	<b>DROIT – ECONOMIE - GESTION</b>					<b>DUT</b> <b>120</b> <b>CREDITS</b>
Spécialité :	<b>CARRIÈRES JURIDIQUES ALTERNANCE OPTION JURISTE D'ENTREPRISE</b>					
Volume horaire étudiant :	309 h	477 h	348 h	h	200 h	<b>1134 H</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	projets	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Secrétariat pédagogique
Mme Sandrine LHOTE Professeuse agrégée ☎ 03.85.43.37 Sandrine.lhote@u-bourgogne.fr	
Composante(s) de rattachement : IUT Chalon / Saône	

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

Le DUT Carrières juridiques est une formation technologique, pluridisciplinaire à dominante juridique, destinée à former des techniciens du droit dans des domaines variés, en exerçant des fonctions juridiques, administratives, comptables et commerciales dans les entreprises, les collectivités territoriales ou les cabinets juridiques.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les acteurs du monde des affaires font tous le constat de l'importance accrue des aspects juridiques, fiscaux et comptables dans les activités économiques et sociales. La formation polyvalente dispensée dans le cadre du DUT Carrières Juridiques a pour finalité de former les étudiants aux aspects théoriques et pratiques du droit et de la gestion. Cet enseignement dote les futurs diplômés des savoirs et des outils leur permettant de devenir des collaborateurs compétents et efficaces au sein de l'équipe décisionnaire d'une entreprise (en assistant la direction ou les ressources humaines dans les dossiers financiers, budgétaires et comptable), d'un cabinet libéral (avocat, notaire, huissier de justice, expert-comptable, commissaire aux comptes, mandataire de justice...) ou d'une administration publique (logement social, Sécurité sociale...) ou territoriale. Par voie de concours il peut occuper un poste de greffier, contrôleur des douanes, rédacteur territorial.

Après le DUT CJ, 92 % des diplômés poursuivent leurs études et pour 46 % d'entre eux en Licence professionnelle. 92 % des diplômés sont en emploi 2 ans après l'obtention du DUT CJ dont 74% en emploi à durée indéterminée.

Le diplômé CJ peut poursuivre ses études en France et à l'étranger :

- En France, en licence professionnelle (mentions : activités juridiques ; métiers du notariat ; métiers de la GRH ; assurance, banque, finance ; métiers de l'immobilier), en licence générale (mentions : droit ; administration publique ; gestion ; économie et gestion ; administration économique et social) ou le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).
- A l'étranger, en Grande-Bretagne, Pays Bas, Allemagne, Belgique, dans le cadre du réseau ERASMUS.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Communiquer et connaître l'entreprise

- Maîtriser les principales techniques juridiques, comptables et de gestion ainsi que les technologies de l'information et de la communication
- Utiliser efficacement dans un contexte professionnel des normes rédactionnelles juridiques
- Capacité à communiquer
- Aptitude aux relations humaines et au dialogue, capacité à travailler en équipe
- Esprit d'analyse, rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacité d'écoute et de dialogue

Gérer des activités professionnelles juridiques

- Constitution et contrôle des dossiers juridiques et réalisation des démarches de suivi auprès d'organismes publics ou privés
- Information et conseil aux clients et aux collaborateurs sur des questions d'ordre juridique
- Secrétariat juridique – Assistanat de direction : assistance à un ou plusieurs responsable(s) afin d'optimiser la gestion de leur activité, accueil des clients, gestion des rendez-vous, des messages et des différentes activités (réunions, déplacements et manifestations diverses).
- Traitement des données commerciales, industrielles ou financières d'une structure pour établir les documents de synthèse selon les obligations légales
- Réalisation du suivi administratif des opérations de gestion en ressources humaines
- Recouvrement amiable et précontentieux de créances
- Maîtrise des outils informatiques et des bases de données juridiques
- Mise en œuvre d'une veille juridique

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ **En semestre 1 :**

Tout titulaire d'un baccalauréat général, technologique est autorisé à candidater en DUT Carrières Juridiques. Les étudiants sont recrutés après examen du dossier par une commission d'admission composée d'enseignants. Cette commission se réunit en mai et le cas échéant en septembre. Outre les informations administratives, les dossiers de candidature doivent contenir tous les éléments d'appréciation nécessaires notamment les notes et bulletins de la scolarité antérieure du candidat et une lettre de motivation.

Un entretien du candidat sera susceptible d'être organisé pour mieux appréhender ses motivations et ses prédispositions.

■ **En semestres 2,3 ou 4 :**

Tout étudiant ayant validé au moins un semestre d'enseignement supérieur (DUT TC, GEA, GLT, L1 AES par exemple) peut candidater au département Carrières Juridiques pour suivre les enseignements des semestres suivants. Les étudiants sont recrutés après examen du dossier par une commission d'admission composée d'enseignants. Cette commission se réunit à la fin de chacun des 3 semestres.

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au Service de Formation Continue de l'Université (SEFCA 03.80.39.51.80)

**Organisation et descriptif des études :**

Le programme de la formation, qui se déroule sur 4 semestres, est réparti en 2 ou 3 unités d'enseignements (ou U.E.) subdivisées en modules (ou matières).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances

**SEMESTRE 1** *CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal*

UE 11 Disciplines juridiques fondamentales et économie de l'entreprise : approche	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coef.
	Introduction générale au droit	21	10,5		31,5		CC	3
	Fondamentaux du droit civil : Droit des personnes, droit de la famille, droit des biens	21	13,5		34,5		CC	3
	Droit processuel	13,5			13,5		CC	2
	Fondements du droit constitutionnel	21	10,5		31,5		CC	4
	Méthodologie et techniques d'expression juridiques : Initiation au raisonnement juridique		15		15		CC	2
	Environnement et fonctionnement de l'entreprise		13,5		13,5		CC	2
<b>TOTAL UE1</b>		<b>76,5</b>	<b>63</b>		<b>139,5</b>	<b>16</b>		<b>16</b>
UE 12 Droit et gestion de l'entreprise, communication et intégration professionnelle	Droit du travail : Rapports individuels	13,5	10,5		24		CC	3
	Comptabilité et finance d'entreprise : Comptabilité générale		31,5		31,5		CC	3
	T.I.C. : Niveau 1		13,5		13,5		CC	2
	Expression et communication : Fondements de l'expression professionnelle		13,5	15	28,5		CC	2
	Langues étrangères : Niveau 1			28,5	28,5		CC	2
	P.P.P. : Découverte des métiers		6	6	12		CC	2
	Projet tutoré 1 (40h de travail pour les étudiants)				(40)			
<b>TOTAL UE12</b>		<b>13,5</b>	<b>75</b>	<b>49,5</b>	<b>138</b>	<b>14</b>	<b>CC</b>	<b>14</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>		<b>90</b>	<b>138</b>	<b>49,5</b>	<b>277,5</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>30</b>

**SEMESTRE 2** CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

	<b>Module</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>	<b>ECTS</b>	<b>Type Éval<sup>(1°)</sup></b>	<b>Coef.</b>
<b>UE 21</b> <b>Disciplines juridiques fondamentales et gestion de l'entreprise : développement</b>	Droit civil : Droit des contrats	22,5	10,5		33		CC	3
	Régime de la Vème République et Institutions européennes	27	12		39		CC	3
	Droit commercial	25,5	19,5		45		CC	4
	Droit du travail : Rapports collectifs	13,5	10,5		24		CC	3
	Comptabilité et finance d'entreprise : Opérations de fin d'exercice et documents de synthèse		30		30		CC	3
	Stratégie et développement de l'entreprise		16,5		16,5		CC	2
<b>TOTAL UE21</b>		<b>88,5</b>	<b>99</b>		<b>187,5</b>	<b>18</b>	<b>CC</b>	<b>18</b>
<b>UE 22</b> <b>Communication et intégration professionnelle : développement</b>	T.I.C. : Niveau 2			16,5	16,5		CC	2
	Expression et communication : Approfondissement de l'expression professionnelle		15	13,5	28,5		CC	3
	Méthodologie et techniques d'expression juridiques : Approfondissement du raisonnement juridique		13,5		13,5		CC	2
	Langues étrangères : Niveau 2			28,5	28,5		CC	3
	P.P.P. : Formalisation du projet		7,5	7,5	15		CC	2
	Conduite de projet		6		6		CC	-
	Projet tutoré 2 (40h de travail pour les étudiants)			-	(40h)		CC	
<b>TOTAL UE22</b>			<b>42</b>	<b>66</b>	<b>108</b>	<b>12</b>	<b>CC</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>		<b>88,5</b>	<b>141</b>	<b>66</b>	<b>295.5</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>30</b>

**SEMESTRE 3** CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 31 Disciplines juridiques et gestion de l'entreprise	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type Eval <sup>(1)</sup>	Coef.	
	Droit de la responsabilité délictuelle	16,5	10,5		27		CC	3	
	Droit pénal général	12	10,5		22,5		CC	2	
	Notions fondamentales de droit administratif	19,5	10,5		30		CC	3	
	Droit des affaires : Droit des sociétés	21	15		36		CC	3	
	Comptabilité et finance d'entreprise : Analyse financière		31,5		31,5		CC	3	
	Sources et principes généraux du droit fiscal	7,5	13,5		21		CC	1	
<b>TOTAL UE31</b>		<b>76,5</b>	<b>91,5</b>		<b>168</b>	<b>15</b>	<b>CC</b>	<b>15</b>	
<b>UE 32 Communication et insertion professionnelle</b>	T.I.C. : Niveau 3			13,5	13,5		CC	2	
	Expression et communication : Techniques spécialisées de rédaction professionnelle 1		15		15		CC	2	
	Langues étrangères niveau 3			28,5	28,5		CC	2	
	P.P.P. : Préparer le parcours post-DUT		7,5	6	13,5		CC	2	
	Projet tutoré 3 (60h de travail pour les étudiants)			-	-	(60)			4
	<b>Module complémentaire visant l'insertion professionnelle :</b>	Juriste d'entreprise : Gestion des Ressources Humaines			24	24		CC	1
		Juriste d'entreprise : Droit de la distribution			24	24		CC	1
Juriste d'entreprise : Régime général des obligations				25,5	25,5		CC	1	
<b>TOTAL UE32</b>			<b>22,5</b>	<b>121,5</b>	<b>144</b>	<b>15</b>	<b>CC</b>	<b>15</b>	
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>		<b>76,5</b>	<b>114</b>	<b>121,5</b>	<b>312</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>30</b>	

**SEMESTRE 4** *CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal*

UE 41 Disciplines juridiques, gestion et communication	Module	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type Eval <sup>(1)</sup>	Coef.
	Contrats spéciaux	16,5	10,5		27	11	CC	2
	Notions approfondies de droit administratif	16,5	10,5		27		CC	2
	Entreprises en difficulté : Procédures collectives	13,5	10,5		24		CC	1
	Comptabilité et finance d'entreprise : Comptabilité de gestion		27		27		CC	1
	Fiscalité de l'entreprise	7,5	13,5		21		CC	1
	T.I.C. : Niveau 4			15	15		CC	1
	Expression et communication : Techniques spécialisées de rédaction professionnelle 2		12		12		CC	1
	Langues étrangères : Niveau 4			27	27		CC	2
<b>TOTAL UE 41</b>		<b>54</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>180</b>		<b>CC</b>	<b>11</b>
UE 42 Insertion professionnelle	Projet tutoré 3 (60h de travail pour les étudiants)				(60h)	7	CC	4
Modules complémentaires visant l'insertion professionnelle :	Juriste d'entreprise : Contentieux et recouvrement			22,5	22,5		CC	1
	Juriste d'entreprise : Obligations légales liées à la comptabilité			22,5	22,5		CC	1
	Juriste d'entreprise : Informatique d'entreprise			24	24		CC	1
<b>TOTAL UE 42</b>				<b>69</b>	<b>69</b>		<b>CC</b>	<b>7</b>
UE 43 Professionnalisation	Rapport universitaire d'activité professionnelle					12	CC	12
<b>TOTAL UE 43</b>								
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>		<b>54</b>	<b>84</b>	<b>111</b>	<b>249</b>	<b>30</b>	<b>CC</b>	<b>30</b>

### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Le régime des études conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie a été défini par l'arrêté du 3 août 2005, paru au JO du 25 août 2005, auquel il convient de se reporter.

#### Principes généraux

- Les études se déroulent sur 4 semestres. Chaque semestre regroupe de 2 à 4 unités d'enseignement, elles-mêmes divisées en modules d'enseignement.
- L'obtention du DUT donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, en raison de 30 crédits par semestre validé.

#### Conditions de validation des connaissances et de délivrance du diplôme :

○ Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne (*Dans le cas d'un redoublement de semestre, l'étudiant peut choisir de repasser une UE, dans ce cas, c'est le résultat le plus favorable qui est pris en compte*).

- La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :
  - une moyenne générale  $\geq 10/20$  et une moyenne  $\geq 8/20$  dans chacune des UE.
  - la validation des semestres précédents lorsqu'ils existent.

*Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation peut être assurée par une compensation organisée entre 2 semestres consécutifs (moyenne générale  $\geq 10/20$  et moyenne  $\geq 8/20$  dans chacune des UE). Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.*

*En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury.*

○ La poursuite d'études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant à qui ne manque au maximum que la validation d'un seul semestre de son cursus.  
*(L'article 22 de l'arrêté précise les conditions de redoublement-redoublement de droit ou redoublement autorisé. Sauf cas de force majeure, l'étudiant ne peut être autorisé à redoubler plus de 2 semestres au cours de son cursus).*

- Le DUT est délivré dès lors que les 4 semestres sont validés.

#### Conditions spécifiques à l'Université de Bourgogne :

Un référentiel commun des études L-M-D a été voté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne du 24/09/2018 : les dispositions de ce référentiel s'appliquent, dans leur esprit, aux formations régies par des textes particuliers, telles que le DUT.

#### Conditions spécifiques à l'IUT de Chalon-sur-Saône :

##### **Obligation d'assiduité et règlement des études :**

Il convient de se reporter à la 1<sup>ère</sup> partie du règlement intérieur de l'IUT.

##### **Prise en compte des activités physiques et sportives :**

*Rappel : la pratique d'activités physiques et sportives peut donner lieu à bonification de points (5% maximum) dans le cadre de la délivrance du DUT, selon les termes de l'arrêté du 15 septembre 1988.*

*La demande de prise en compte de ces activités doit être faite par l'étudiant au début de l'année universitaire, conjointement auprès de Monsieur SEDONI au bureau des sports de l'IUT – et du Chef de Département concerné.*

*Cette bonification est calculée d'après la note attribuée par l'enseignant d'EPS, selon trois critères :*

- Assiduité aux activités
- Niveau
- Progression de la performance et investissement personnel de l'étudiant (fonctions d'encadrement, d'organisation .....)

*Une note de sport est attribuée en fin de chaque semestre.*

---

■ A Chalon sur Saône une seule possibilité d'obtenir le DUT Carrières Juridiques

**Filière « Par alternance » :**

La formation, comprend en alternance des périodes d'enseignement au département Carrières Juridiques de l'IUT à Chalon sur Saône et des périodes en entreprise. L'étudiant doit signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec une entreprise ou une collectivité. L'IUT dispose de partenaires (entreprises, collectivités territoriales, cabinets juridiques).

- ☞ Public : Bacheliers de toutes sections : générales, technologiques
- ☞ Durée : Deux ans en alternance
- ☞ Statut : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- ☞ Groupe de 24 étudiants
- ☞ Étudiants relevant exclusivement de l'option « Juriste d'entreprise »
- ☞ Contact : sandrine.lhote@u-bourgogne.fr